

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

CR CR CR

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2014

CR CR CR

Présents : M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques
DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

- Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
- Mme Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. David CORBIN,
- M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
- M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

CR CR CR

19 - MARCHÉ A BONS DE COMMANDE TRIENNAL D'ASSAINISSEMENT

Monsieur Gérard ROSENTHAL expose que, compte tenu des objectifs de fonctionnement du service d'assainissement collectif de la commune, il convient de renouveler le marché à bons de commande pour la réalisation des travaux d'assainissement d'une durée de trois ans.

Le montant de ce marché est de 30 000,00 € HT/an (montant minimum) à 120 000,00 € HT/an (montant maximum).

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 24/11/2014. Sur analyse des offres réalisée par le service d'assainissement, la C.A.O. a proposé de retenir l'entreprise HASTOY qui a remis l'offre la mieux disante selon les critères de sélection des offres.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché qui en découle.

Ainsi délibéré à OLORON-Sté-MARIE, le dit jour 16 décembre 2014.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 21/ 12/ 2014



LE MAIRE,

Hervé LUCBEREILH

